



*(La version française suit immédiatement le texte anglais.)*

## 2021 CPSA Virtual Conference

### Chairs and Discussants' Responsibilities

Incidents of inappropriate or objectionable online behaviour can be reported by any participant to the CPSA Online Code of Conduct Arbitrator,  
**Professor Janet Hiebert**  
[cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca](mailto:cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca) - 613-562-1202.

#### CHAIRS

The Chair is responsible for monitoring the entire session. The success of a session often depends upon the Chair's ability to restrict the length of speakers' presentations and manage questions from the audience/chat.

**BEFORE** the conference, chairs are to:

- inquire, on behalf of discussants and other paper-givers, about the status and expected completion date of late (**post-May 31**) papers;
- acquaint themselves with the content of the papers;
- arrange with speakers the order of speaking and the time limits; normally 12-15 minutes for paper presentations and 5-10 minutes for discussants is appropriate; if there are more than three papers in the session, the shorter times should be strictly enforced to ensure sufficient time for everyone;
- informing the [CPSA Secretariat](#) and the fellow speakers of any changes in the composition of the session as soon as possible.

**DURING** the conference, chairs are to:

- join the session (Zoom meeting) **10 minutes** before the start time.
- ⇒ You will access your session **using a Zoom link** that will be sent to you before the conference.
- ⇒ Sessions will **automatically** start and end on the scheduled time and **cannot be held or extended**.
- ⇒ **Sessions are 75 minutes long.**
- ⇒ Do not access the virtual portal to attend your session. After your session is over, you can access the virtual portal and enjoy the other scheduled events!

- start the session at the scheduled time with a brief presentation of the theme of the session and (if possible) the links among the papers;
- introduce the speakers (names and institutional affiliations);
- maintain strict time limits for each speaker and discussant;
- moderate panel or audience discussions;
- **live chat: chairs should ask participants to keep their questions for the Q&A period;**
- adjourn the session in time.

In sessions where discussants are expected to prepare comments in advance, chairs have the option to drop from the programme any authors not submitting a copy of their presentations by **Monday, May 31, 2021** (contact the [CPSA Secretariat](#) to complete this process).

Chairs are required to register for the conference. The **2021 CPSA Conference Fees are available [HERE](#)**.

Chairs are not required to be members of CPSA but are more than welcome to join. Membership information is available [HERE](#).

## DISCUSSANTS

**BEFORE** the conference, discussants are to:

- take part in informal discussions about the order of speaking and time limits (ordinarily 10 minutes is set aside for discussants);
- prepare appropriate critical comments of the significance and contribution of the papers presented in a session.

**DURING** the conference, discussants are to:

- join the session (Zoom meeting) **10 minutes** before the start time.
- ⇒ You will access your session **using a Zoom link** that will be sent to you before the conference.
- ⇒ Sessions will **automatically** start and end on the scheduled time and **cannot be held or extended**.
- ⇒ **Sessions are 75 minutes long.**
- ⇒ Do not access the virtual portal to attend your session. After your session is over, you can access the virtual portal and enjoy the other scheduled events!

- situate their remarks in a context broad enough to spark questions and stir the interest of an audience that typically has not read the paper.
- The following are suggested guidelines for discussants' remarks:
  - (1) Given that the audience may not have read the papers, it is helpful to begin by stating the major thrust of the papers, identifying their stronger or more interesting features;
  - (2) Focus the discussion on the papers' major arguments;
  - (3) Indicate whether you find the arguments a compelling ones;
  - (4) State the basic merits and limits of the papers;
  - (5) Conclude by stating linkages between papers.
- In consultation with the chairs, discussants may decline to discuss any papers received in insufficient time to prepare an acceptable critique.

If you choose to pre-record your session, please contact the [CPSA Secretariat](#).

Discussants are required to register for the conference. The **2021 CPSA Conference Fees are available [HERE](#)**.

Discussants are not required to be members of the CPSA but are more than welcome to join. Membership information is available [HERE](#).

[Code of Conduct 2021 CPSA Virtual Conference](#)



## Congrès virtuel de 2021 de l'ACSP

### Responsabilités des présidents de séance et des commentateurs

*Note : Le genre masculin est utilisé dans le présent document comme genre neutre.*

Les incidents de comportement inapproprié ou répréhensible en ligne peuvent être signalés par tout participant à l'arbitre du Code de conduite en ligne de l'ACSP,

la Pr<sup>e</sup> Janet Hiebert

[cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca](mailto:cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca) – 613 562-1202.

#### PRÉSIDENTS DE SÉANCE

Le président est responsable du bon déroulement de chaque séance. Le succès d'une séance dépend souvent de l'aptitude du président à limiter la durée des exposés et à bien gérer les questions de l'auditoire ou provenant du clavardage.

**AVANT** le congrès, les responsabilités du président de séance sont les suivantes :

- au nom des commentateurs et des autres conférenciers, se renseigner sur l'état d'avancement des communications en retard (**après le 31 mai**) et de la date à laquelle elles devraient être terminées;
- prendre connaissance du contenu des communications;
- s'entendre avec les conférenciers sur l'ordre des communications et le temps imparti à chacun – habituellement, 12 à 15 minutes pour les communications et 5 à 10 minutes pour les commentateurs; s'il y a plus de trois communications dans une séance, il y a lieu de s'en tenir strictement aux durées les plus courtes afin de faire en sorte que tous les participants aient assez de temps;
- informer le [secrétariat de l'ACSP](#) et les conférenciers de la même séance de tout changement apporté à la composition de la séance le plus tôt possible.

**PENDANT** le congrès, les responsabilités du président de séance sont les suivantes :

- se joindre à la séance (réunion Zoom) **10 minutes** avant le début;
- ⇒ Vous aurez accès à votre séance **à l'aide du lien Zoom** qui vous sera envoyé avant le congrès.
- ⇒ Les séances commenceront et se termineront **automatiquement** selon l'horaire prévu; **elles ne peuvent pas être maintenues ou prolongées.**
- ⇒ **Les séances sont d'une durée de 75 minutes.**
- ⇒ Ne passez pas par le portail virtuel pour assister à votre séance. Une fois votre séance terminée, vous pouvez accéder au portail virtuel et profitez des autres événements prévus au programme!

- commencer la séance à l'heure prévue par une brève présentation du thème de la séance et, dans la mesure du possible, des liens entre les communications;
- présenter chaque conférencier en donnant son nom et son établissement d'attache;
- respecter strictement le temps imparti à chaque conférencier et à chaque commentateur;
- animer le panel ou les discussions avec l'auditoire;
- **pour le clavardage en direct : demander aux participants de garder leurs questions pour la période des questions;**
- lever la séance à l'heure fixée.

Pour les séances où des commentateurs sont censés préparer à l'avance leurs remarques, le président peut à son gré annuler la participation de tout auteur qui n'aurait pas soumis une copie de sa communication d'ici **le lundi 31 mai 2021** (prière de communiquer avec le [secrétariat de l'ACSP](#) pour compléter le processus).

Les présidents de séance doivent s'inscrire au congrès. **Les frais d'inscription au congrès de 2021 de l'ACSP sont indiqués [ICI](#).**

Les présidents de séance ne sont pas tenus d'être membres de l'ACSP, mais ils sont chaleureusement invités à le devenir. De plus amples renseignements sur l'adhésion à l'ACSP sont disponibles [ICI](#).

## **COMMENTATEURS**

**AVANT** le congrès, les responsabilités des commentateurs sont les suivantes :

- participer aux échanges informels sur l'ordre des temps de parole et leur durée (habituellement, 10 minutes sont réservées aux commentateurs);
- préparer des commentaires critiques pertinents sur l'importance de la contribution des communications présentées lors de la séance.

**PENDANT** le congrès, les responsabilités des commentateurs sont les suivantes :

- se joindre à la séance (réunion Zoom) **10 minutes** avant le début;
- ⇒ Vous aurez accès à votre séance **à l'aide du lien Zoom** qui vous sera envoyé avant le congrès.
- ⇒ Les séances commenceront et se termineront **automatiquement** selon l'horaire prévu; **elles ne peuvent pas être maintenues ou prolongées.**
- ⇒ **Les séances sont d'une durée de 75 minutes.**
- ⇒ Ne passez pas par le portail virtuel pour assister à votre séance. Une fois votre séance terminée, vous pouvez accéder au portail virtuel et profitez des autres événements prévus au programme!

- situer leurs remarques dans un contexte suffisamment général pour susciter les questions et l'intérêt d'un auditoire qui n'a habituellement pas lu la communication au préalable.
- Voici quelques indications qui peuvent orienter les commentateurs dans leurs remarques :
  - (6) comme les membres de l'auditoire n'ont probablement pas lu les communications, il est bon de commencer en rappelant l'objet principal des communications ainsi que leurs points forts les plus intéressants;
  - (7) centrez les remarques sur les principaux arguments des communications;
  - (8) indiquez si ces arguments vous paraissent convaincants;
  - (9) parlez des mérites et des lacunes des communications;
  - (10) terminez en faisant des liens entre les communications.
- Après avoir consulté les présidents de séance, les commentateurs peuvent refuser de discuter de toute communication qui leur serait parvenue trop tardivement pour leur permettre de préparer des remarques pertinentes.

Si vous décidez de pré-enregistrer votre séance, veuillez communiquer avec le [secrétariat de l'ACSP](#).

Les commentateurs doivent s'inscrire au congrès. **Les frais d'inscription au congrès de 2021 de l'ACSP sont indiqués [ICI](#).**

Les commentateurs ne sont pas tenus d'être membres de l'ACSP, mais ils sont chaleureusement invités à le devenir. De plus amples renseignements sur l'adhésion à l'ACSP sont disponibles [ICI](#).

[Code de conduite pour le congrès virtuel de 2021 de l'ACSP](#)